*Port Sur Saône le 03.12.98*

*Lucille,*

*Oui, j'ai connu Lucienne Hacquard, en déportation et bien sûr, à notre retour de l'enfer nazi. C'est à Lauban, prison de Silésie, où déportées N.N. (Nuit et Brouillard) nous nous trouvions en attente de jugement à Breslau. Lors de notre arrivée à Lauban (6 avril 1944) Lucienne était dans cette prison depuis quelques mois. C'est à travers des barreaux, à quelques mètres de distance que nous avons fait connaissance – nous étions dans des kommandos et cellules différents – Ayant appris que dans le nouveau convoi qui venait d'arriver, se trouvaient des prisonnières qui avaient fait un séjour à la prison de Besançon, elle demanda si il y avait quelqu'un de la région de Vesoul, c'est ainsi que nous avons pris contact d'une fenêtre ( !) à l'autre. Nous ne nous sommes jamais rencontrées d'une autre manière jusqu'à notre retour de déportation où je lui ai rendu visite à Lure.*

*Votre arrière grand-mère était jolie, très gentille, d'une amabilité et d'un courage à toute épreuve.*

*Lucienne et son mari étaient des résistants de la première heure. A cette époque, ils habitaient Noidans-Les-Vesoul. Ils ont participé à l'organisation dans le département, (à la mise en place) du Front National de lutte pour la libération. (Inutile que je vous précise que le F.N. actuel n'a rien à voir , rien de commun – au contraire – avec celui de la Résistance.*

*Le 25 janvier 1942, ils ont adhéré au Front National. M. Hacquard en devint le responsable départemental. Des tracts, des journaux clandestins sont distribués dans de nombreuses localités, les comités du Front National s'organisent dans de nombreuses communes. Leur maison sera un refuge pour les clandestins interrégionaux. Ils organisent un réseau de « planques » qui serviront par la suite aux Francs Tireurs Partisans.*

*Hélas, le 14 août 1942, ils seront arrêtés par la Gestapo, emprisonnés, puis déportés N.N. en Silésie.*

*Début juin 1944, une prisonnière m'a appris que Lucienne avait été transférée à Breslau où ils ont été jugés le 11 juin 1944. M. Hacquard a été condamné à mort et « guillotiné » le 20 juillet 1944. Lucienne condamnée à 8 ans de travaux forcés avait été emmenée à JAUER (Silésie). Cela je l'ai appris à notre retour de déportation lorsque nous nous sommes revues. Lucienne faisait partie de l'association des déportés : FNDIRP et nous avons eu l'occasion de nous revoir souvent.*

*Si vous voulez des explications plus détaillées, dites-le moi.*

*Des camarades qui ont connu Lucienne et son mari pendant la guerre, je n'en connais plus, ils sont décédés.*

*C'est bien de vous intéresser à la vie de votre arrière grand-mère, je vous embrasse.*

*Odile Selb Bogé*